Fédération Française des Echecs

Direction Nationale de l'Arbitrage

GUIDE DES EXAMENS

UV Jeune

UV Match

UV Club

UV Open

Responsable des examens : Sylvain WLASSEWITCH

examens.dnaffe@gmail.com

Mise à jour Novembre 2026

2 parties dans ce mini-guide :

- **Partie 1 :** Présentation des UV à passer (UV Jeune, UV Match, UV Club et UV Open).
- **Partie 2 :** Organisation des sessions d'examens (inscriptions, résultats...).

Présentation des UV, à partir de décembre 2026 : (UV Jeune, UV Match, UV Club, UV Open)

Chaque UV sera composée de 2 parties :

Partie 1 : Durée 20 Minutes. Partie sans aucun document autorisé.
10 questions QCM sur des situations de base de règle du jeu auxquelles un arbitre doit savoir répondre directement.

Note pour les candidats : 20 minutes pour 10 questions sans recherche où vous devez savoir la réponse, c'est clairement trop. **Mais attention, dans cette partie, le barème est adapté : les erreurs (ou absences de réponse) seront comptées avec le score de -0,5.** On a donc voulu vous laisser le temps de bien vous relire pour éviter les erreurs d'étourderie et être certains de vos réponses.
Les questions pour les UV Club et UV Open pourront être un peu moins simples que pour les UV Jeune et UV Match, mais ça restera des questions de base dans cette partie de l'examen.

ATTENTION : Sur vos écrans, seul le questionnaire (questionnaire PDF ou questionnaire en ligne) devra être affiché durant toute la durée de cette partie de l'épreuve.
Les surveillants auront comme consigne de se placer de manière à avoir la vue sur les écrans des candidats en permanence et signaler une éventuelle consultation d'une autre page.
L'usage de note papier est également interdit durant cette partie de l'épreuve.

Partie 2 : Durée 2h30 (sauf pour l'UV jeunes : 1h30).
Durant cette partie, le livre de l'Arbitre, les règlements FFE ainsi que les notes personnelles (version papier ou version numériques) sont autorisés.
+ Pour les UV Club et UV Open, un logiciel d'appariement (PAPI ou SHARLYCHESS).
Mais interdiction :
- D'utiliser son téléphone ou de se connecter à internet (pour les candidats passant l'examen en ligne, la page du site de l'examen est la seule page internet autorisée). Les documents devront avoir été téléchargés avant l'examen.
- De consulter les annales des anciens d'examens.
- D'utiliser une Intelligence Artificielle (locale ou en ligne)

- Pour l'UV Jeunes : 20 questions en QCM durant cette partie.

- Pour les UV Match, Club et Open : 20 questions en QCM et 12 questions où les candidats devront écrire une **réponse COURTE.**

Toutes les questions QCM (de la partie 1 et de la partie 2) ont une seule réponse attendue. Si deux réponses sont cochées, la réponse sera comptée comme fausse.

Nombre de questions pour chaque UV :

	Partie 1	Partie 2			
	Questions QCM sans documents (1 point) (- 0,5 si non réponse)	Questions QCM (1 point)	Questions ouvertes (x 1,5 points)	Autres documents	Total des points possible
UV Jeunes	10	20	x	x	**30***
UV Match	10	20	12	x	**48***
UV Club	10	20	12	x	**48***
UV Open	10	20	12	4 points	**52***
***Pour chaque UV, 80 % des points sont nécessaires à la validation de l'UV.**					

Barème des points :

- Questions QCM de la partie 1 :
 Bonne réponse : 1 point. **Mauvaise réponse ou absence de réponse : - 0,5 point.**
- Questions QCM de la partie 2 :
 Bonne réponse : 1 point. Mauvaise réponse ou absence de réponse : 0 point.
- Questions ouvertes (partie 2) :
 1,5 point par question (avec possibilité d'avoir 1 ou 0,5 en cas de réponse incomplète).

Note : Des réponses courtes suffisent ici. Les réponses doivent être courtes et précises. Il est par exemple inutile de faire des copier/coller d'un article complet du règlement (dans ce cas, citer le numéro de l'article est suffisant). Copier un court extrait précis d'un article peut parfois être utile.

- Autre(s) document(s) (pour l'UVOpen uniquement) : **4 points** (avec possibilité d'un score intermédiaire entre 0 et 4 cas de réponse incomplète).

Matériel et documents à prévoir pour les UV :

Rappel : Pour toutes les UV (même pour les candidats passant l'examen en ligne)**, il ne faut jamais écrire son nom : seul le numéro d'anonymat doit être mentionné** (ce numéro sera communiqué aux candidats le jour de l'examen)**.** Des précisions sur l'anonymisation sont écrites dans la partie 2 de ce document.

Pour toutes les UV :

Le candidat doit apporter son propre matériel. La batterie doit être suffisamment chargée, et/ou le candidat devra avoir un prolongateur électrique et une multiprise au cas où la salle permettrait de se brancher sur des prises de courant. Le surveillant n'est pas tenu de fournir ce matériel.
Le candidat devra avoir téléchargé à l'avance les documents autorisés pour la partie 2 de l'examen.

+ Pour les candidats passant l'UV en ligne :
De quoi se connecter au site permettant de passer les UV en ligne (il est possible qu'une connexion soit disponible dans la salle d'examens, mais sans obligation : se renseigner auprès de son DRA).
***Note : En cas de difficultés de connexion**, il sera toujours possible de repasser en UV PDF. Soit juste avant l'épreuve, soit même pendant l'épreuve (les réponses déjà saisies en ligne resteront enregistrées en cas de coupure pendant l'examen. Il suffira alors de compléter la suite sur le PDF).*

+ Pour les candidats passant l'UV en PDF :
Un lecteur permettant de lire les PDF modifiables et enregistrer ses réponses.
Attention, certains lecteurs font des fichiers très lourds lors de cet enregistrement.
Google Chrome est un lecteur gratuit, qui marche bien et qui enregistre des fichiers de taille raisonnable (bien sûr beaucoup d'autres logiciels peuvent être utilisés).

En plus pour l'UV Club :

Un logiciel d'appariement reconnu par la D.N.A. (PAPI ou SHARLYCHESS) installé sur son ordinateur et prêt à fonctionner + la base FFE des joueurs à jour téléchargée (il sera demandé aux candidats de créer un tournoi et d'aller chercher des joueurs dans cette base).

En plus pour l'UV Open :

- Comme pour l'UV Club, un logiciel installé et la base FFE à jour téléchargée.
- Les documents et la sauvegarde du tournoi demandés dans la première partie à faire à la maison. Environ 10 jours avant l'examen les candidats à cette UV recevront par courriel une première partie avec des éléments à préparer à la maison. Il faudra donc avoir cette première partie du sujet et les éléments demandés le jour de l'examen.

(Les candidats inscrits à cette UV qui n'auraient pas reçu la première partie 8 jours avant l'examen doivent s'en inquiéter et envoyer un courriel au responsable des examens de la DNA (adresse courriel au début de ce document)).

Rappels : Conditions et contenus des UV (Extraits du RI DNA) :

L'examen UVJeune (Article 11.1.2 du RI DNA).

« Peuvent s'inscrire à cette épreuve les personnes de moins de 18 ans ayant suivi un stage SAJeunes ou SAMatch depuis moins de deux ans.
Durée : 2 heures
Composition : Questions à choix multiples axées sur des situations basiques des règles du jeu. »

L'examen UVMatch (Article 11.2.2 du RI DNA).

« Peuvent s'inscrire à cette épreuve les personnes d'au moins 15 ans ayant suivi un stage SAMatch depuis moins de deux ans.
Durée : 3 heures
Composition : Mélange de questions ouvertes ou à choix multiples sur des situations basiques des règles du jeu, les compétitions interclubs et les missions administratives d'un AFMatch »

L'examen UVClub (Article 11.3.2 du RI DNA).

« Peuvent s'inscrire à cette épreuve les personnes d'au moins 17 ans ayant suivi un stage SAClub depuis moins de deux ans.
Durée : 3 heures
Composition : Mélange de questions ouvertes ou à choix multiples sur des situations intermédiaires des règles du jeu, de gestion administrative d'un tournoi et de pratique d'un logiciel d'appariement au choix du candidat sur une mise en situation.
L'extraction du fichier informatique du tournoi géré par le candidat pourra faire partie de l'évaluation. »

L'examen UVOpen (Article 11.4.2 du RI DNA).

« Peuvent s'inscrire à cette épreuve les personnes d'au moins 17 ans ayant suivi un stage SAOpen depuis moins de deux ans.
Durée : 3 heures
Composition : Mélange de questions ouvertes ou à choix multiples axées sur la mise en situation sur un logiciel d'appariement au choix du candidat parmi ceux validés par la D.N.A., le système suisse, les calculs de départages, les calculs de prix, les règles du jeu d'un niveau avancé, les compétitions fédérales et les missions d'un AFOpen.
L'extraction du fichier informatique du tournoi géré par le candidat pourra faire partie de l'évaluation. »

Les durées indiquées sont les temps totaux des sessions d'examens *(les 2 parties + la petite pause entre les deux).*

Anciens sujets d'examens :

Les annales reprenant les anciens sujets d'examens de toutes les sessions précédentes sont disponibles sur le site de la DNA :

https://dna.ffechecs.fr/devenir-arbitre/examens/

Les corrections détaillées figurent aussi dans ces documents.
ATTENTION : Les corrections indiquées sont les réponses attendues au moment de l'examen. Il peut y avoir eu des changements depuis, surtout si l'examen est ancien.

Organisation des sessions d'examens (Inscriptions, résultats...)

Inscriptions à une session d'examens

Après avoir suivi un stage homologué, vous êtes autorisé à passer ces épreuves écrites.
Attention, vous avez **4 sessions** (soit **2 ans)** pour réussir vos UV à partir du moment où vous avez suivi votre stage.
Il s'agit d'un examen national (mêmes sujets, mêmes modalités de correction, mêmes dates pour tout le monde) mais l'inscription se fait par l'intermédiaire des DRA de chaque ligue.

Pour l'inscription à ces UV, votre Directeur Régional de l'Arbitrage (DRA) est votre interlocuteur ou interlocutrice unique. C'est lui qui vous renseigne, valide votre candidature, l'enregistre et la transmet au responsable des examens de la DNA.
C'est lui qui vous indique les coordonnées du centre d'examen dans lequel vous passerez vos UV.

La limite pour s'inscrire à une session d'examen est fixée à la date de retour des listes des inscriptions par les DRA, soit au moins 2 semaines avant le jour de l'examen.
Prenez vos dispositions et contactez votre DRA bien avant.

Il est possible de passer ces épreuves écrites dans une autre ligue. Dans ce cas, vous sollicitez cette autorisation en vous adressant directement au DRA de cette ligue (en prenant soin de prévenir votre DRA).

Les horaires :

Session de décembre : Examens de 14h à 17h.
Session de juin : Examens de 9h à 12h

L'UVJeune commence à la même heure que les autres UV et se termine 1 heure plus tôt.
Une pause de 10 minutes est prévue entre la première partie et la deuxième partie de chaque UV.

Penser à arriver avant l'heure du début de l'épreuve pour avoir son numéro d'anonymat, s'installer, brancher et démarrer son matériel informatique...

Anonymat des copies – Consignes importantes pour les candidats.

Au début de la session d'examen, les surveillants des différents centres communiqueront à chaque candidat leur numéro d'anonymat (2 lettres et 2 chiffres).

Tous les documents doivent être anonymisés : les copies, bien sûr, mais aussi les exports informatiques pour les UV Club et UV Open et les éventuels autres documents demandés pour l'UV Open. A chaque fois, le nom doit être remplacé par le numéro d'anonymat (dans les exports informatiques) et le fichier doit être nommé avec le numéro d'anonymat.

Consignes pour les candidats qui passeront l'examen en format PDF :

(Ces consignes seront rappelées au début de la copie)
Si votre fichier n'a pas été renommé par le surveillant de votre centre d'examen, vous devez **renommer le fichier de votre copie** avec votre numéro d'anonymat et l'UV **correspondante**.
Exemples :

- Le candidat **avec le numéro d'anonymat XX01** traitant l'UV Match renommera ses fichiers **XX01-UVM1**.pdf et **XX01-UVM2**.pdf
- Le candidat **avec le numéro d'anonymat BA14** traitant l'UV Club renommera ses fichiers **BA14-UVC1**.pdf et **BA14-UVC2**.pdf

→ **9 caractères** : n° anonymat (4 caractères), un tiret (1 caractère) et l'UV présentée (3 caractères + 1 ou 2 pour les parties).
Votre nom et votre N° de licence FFE ne doivent jamais apparaître sur votre copie ou sur le renommage de votre fichier.
Les copies qui ne seront pas facilement identifiables avec ce format ne seront pas corrigées.

Consignes pour les candidats qui passeront l'examen en ligne avec Socrative :
Après avoir saisi la salle virtuelle de votre UV qui vous sera communiquée par le surveillant de votre centre d'examen une page s'ouvrira avec la mention : « **Veuillez saisir votre nom** »
Ici, il ne faut pas inscrire votre nom, mais votre numéro d'anonymat (2 lettres puis 2 chiffres).
Attention : si la connexion se fait avec un nom autre que le numéro d'anonymat, la copie ne pourra pas être corrigée.

Privilégier le passage des UV en ligne si possible.

Si vous pouvez avoir une connexion le passage des UV en ligne est plus facile : ça évite le transfert sur clé USB au début et à la fin de l'examen, la navigation entre les différentes questions est plus facile (un onglet par question)

Les réponses sont enregistrées au fur et à mesure de votre avancement, vous avez la possibilité de revenir sur n'importe quelle réponse et de la modifier pendant l'épreuve, jusqu'à sa propre validation en fin d'examen (plus de modification possible après avoir cliqué sur « terminer le quiz »).

***Note : En cas de difficultés de connexion**, il sera toujours possible de repasser en UV PDF. Soit juste avant l'épreuve, soit même pendant l'épreuve en cas de bug (les réponses déjà saisies en ligne resteront enregistrées en cas de coupure pendant l'examen. Il suffira alors de compléter la suite sur le PDF).*

Test possible du site Socrative avant l'examen :
Certaines anciennes UV sont disponibles sur le site Socrative pour que vous puissiez tester le site (voir info au début des annales des examens).

Même quand le candidat passe les UV en ligne, il est obligé de se rendre dans un centre d'examen pour les passer.

Si le candidat passe pour son téléphone pour avoir la connexion a internet, le téléphone doit servir uniquement à cela, il devra être posé et ne pas être regardé durant l'examen (en cas de connexion qui saute, la rétablir uniquement sous la vérification du surveillant de la salle).

Résultats et corrections

Une fois l'examen passé, un peu de patience.
Les résultats seront communiqués aux DRA **4 à 6 semaines après l'examen**.
Le DRA est le seul cadre de l'arbitrage qui communique les résultats aux candidats.

Le corrigé complet de votre examen sera disponible sur le site de la DNA :
https://dna.ffechecs.fr/devenir-arbitre/examens/
Une grille de réponses courtes pourra être publiée avant le corrigé complet, quelques jours après l'examen.

Demande du titre d'arbitre

Quand vous aurez réussi votre examen et rempli les autres conditions (remplir le formulaire de contrôle d'honorabilité, obtenir 1 ou 2 ASP **positives**), vous pourrez faire votre demande de titres en ligne sur le site de la DNA (« devenir arbitre » puis « demande de titre »)
https://dna.ffechecs.fr/demandes-de-titres-darbitre/